

## ANCIENNE NOBLESSE de ROMAZY

Le **comté de Montmoron** : La terre seigneuriale de Montmoron, dans la paroisse de Romazy est fort ancienne. Conan IV, duc de Bretagne, la donna en fief, vers le milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, à Guillaume dit l'Angevin, frère de Raoul II baron de Fougères. Ce seigneur en prit le nom et abandonna en 1163 à l'abbaye de Rillé la dîme de tous les revenus qu'il en retirait (Maupillé, Notices historiques). Au XIV<sup>ème</sup> siècle les seigneurs de Montmoron figuraient encore avec avantage dans l'armée ; Jean de Montmoron servait en 1371 en qualité d'écuyer sous les ordres de Bertrand du Guesclin et Perrot de Montmoron en 1380 (Dom Morice, Preuves de l'Histoire de Bretagne, I, 1651, 80, 250 et 415). Cette famille de Montmoron avait pour armes : *de gueules au greslier d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or*. Au siècle suivant Pierre de Montmoron, seigneur dudit lieu, épousa Jeanne de la Maignane, dame de Moreuil ; les deux époux rendirent aveu à la baronnie de Fougères en 1456 et vivaient encore en 1470. Leurs successeurs furent Péan de Montmoron (1485) et René de Montmoron, époux de Marie de Québriac. De cette dernière union sortit François de Montmoron qui rendit aveu pour sa seigneurie de Montmoron, en 1541, et se présenta la même année à la montre, « *monté et armé en estat d'archer déclarant avoir un revenu noble de sept vingts livres* » (Ms. de Missirien - Bibliothèque de Rennes). Ce seigneur épousa Béatrice de Vaucouleurs et eut d'elle Rolland de Montmoron, sire de Montmoron après lui, qui s'unit vers 1550 à Jeanne Hattes, dame de la Bouexière. Rolland de Montmoron n'eut que des filles dont l'aînée Charlotte, vers 1590, apporta la seigneurie de Montmoron à son époux Gilles de Sévigné, seigneur de Saint-Didier. Peu de temps après leur mariage, en 1598, ces derniers firent hommage au roi, seigneur de Fougères, pour leur terre de Montmoron (Archives de Loire-Inférieure, B, 1011). Renaud de Sévigné, fils des précédents et seigneur de Montmoron, reçu en 1616 conseiller au Parlement de Bretagne, fit l'année suivante hommage pour Montmoron ; il contracta trois alliances, et épousa : - 1<sup>o</sup> en avril 1619, Bonaventure Bernard, fille du seigneur de la Turmelière ; - 2<sup>o</sup> le 7 novembre 1627, Gabrielle du Bellay morte en janvier 1653 ; - 3<sup>o</sup> le 12 juillet 1654 Renée du Breil de Rays veuve du seigneur de Bienassis et décédée en 1682. Renaud de Sévigné, créé comte de Montmoron en janvier 1657, ne porta ce titre que quelques mois ; il mourut à Montmoron le 5 septembre de la même année, à l'âge de 65 ans. Son corps fut porté à Rennes et inhumé au monastère de Bonne-Nouvelle où reposaient déjà ses père et mère et où lui même avait fait une fondation en 1622. Son fils aîné sorti de son premier lit, Charles de Sévigné, comte de Montmoron, se fit en 1659 recevoir conseiller au Parlement de Bretagne et épousa l'année suivante Marie Dreux, soeur du marquis de Brezé. Il fut frappé d'apoplexie à 61 ans, le 28 septembre 1684 et succomba à Montmoron. « *C'est une belle âme devant Dieu* », écrivait sa célèbre parente la marquise de Sévigné en apprenant sa mort. Ce seigneur laissait un fils nommé comme lui Charles de Sévigné, qui mourut accidentellement dans une auberge de Châteaubourg, à l'âge de trente-deux ans ; il fut inhumé en l'église de Châteaubourg le 22 janvier 1695. La soeur de ce dernier, Marie-Renée de Sévigné — mariée, le 11 mai 1684, à Emmanuel du Hallay, seigneur de Kergouaton et fils du sire de Retiers — eut dû hériter alors du comté de Montmoron. Mais à la suite d'événements des plus dramatiques, Charles de Sévigné

avait été enfermé au Fort-l'Evêque à Paris, à la requête de son oncle Louis Le Febvre de Caumartin, marquis de Cailly ; pour recouvrer sa liberté le malheureux jeune homme avait été contraint, en février 1690, de consentir un abandon de tous ses biens à cet oncle terrible (Fr. Saulnier, *Les Sévignés oubliés - revue de Bretagne et de Vendée*, série I, 411). Aussi dès 1692 le marquis de Cailly se prétendant seigneur de Montmoron en avait-il fait hommage au roi (Archives de Loire-Inférieure, B 1028) ; il jouit ainsi quelque temps du comté de Montmoron qui finit néanmoins par venir aux mains de sa nièce Mme du Hallay. Celle-ci mourut à Montmoron le 12 janvier 1735 et fut inhumée en l'église de Romazy où l'on voit encore sa pierre tombale. Jean du Hallay, son fils, lui succéda au comté de Montmoron et en rendit aveu le 18 décembre 1735 ; l'année suivante il paya pour droit de rachat 3 800 livres. Ce marquis du Hallay avait épousé en 1734 Marie-Thérèse Guérin de la Rocheblanche ; il décéda le 29 novembre 1756. Il laissait ses seigneuries à son fils encore mineur, Emmanuel-Agathe, qui devint marquis du Hallay et comte de Montmoron. Ce dernier s'unit en 1761 à Eléonore Le Gendre de Berville, émigra quand vint la Révolution, vit toutes ses terres vendues nationalement et ne mourut qu'en 1826.

Par lettres patentes données en janvier 1657, Louis XIV érigea Montmoron en comté pour Renaud de Sévigné. Dans ses lettres le roi signala l'illustration de la maison de Sévigné alliée aux familles les plus distinguées de Bretagne « *d'Acigné, de Châteaugiron, de Mathefelon, de Malestroit, de Montmorency, de Laval, de Champagné, du Quellenec, etc.* » puis il déclara unies, pour former le nouveau comté, cinq terres seigneuriales anciennes possédées par Renaud de Sévigné, savoir : la seigneurie de Montmoron « *de grande estendue de domaines et fiefs, dont dépend le bourg de Romazy, ayant haute, moyenne et basse justices, décorée de grands bois et estangs, et à cause de laquelle les possesseurs sont fondateurs et ont tous les droits honorifiques et prééminences dans l'église dudit Romazy* » ; — la terre des Touches en Tremblay-Leurmont en Bazouges-la-Pérouse, — la Chevrerie en Sens, — et la Cour de Rimou (Archives d'Ille-et-Vilaine, E. B). Ces deux dernières seigneuries unies à celle de Montmoron méritent quelques détails. On sait que Bertrand du Guesclin posséda la seigneurie de Sens par succession de sa mère Jeanne de Malemains qui fut, selon du Paz, inhumée dans l'église de Sens. Or dès cette époque reculée à la seigneurie de Sens se trouvait unie la terre de la Chevrerie. En 1395 le comte de Longueville, héritier de du Guesclin vendit l'une et l'autre à Robert de Brochereul En 1513 Philippe de Montauban, baron de Sens, possédait aussi la Chevrerie qui fut plus tard vendue le 12 mai 1624 par Jacques de Volvire sire de Sens à Renaud de Sévigné, seigneur de Montmoron. Il restait encore en 1657 à la Chevrerie « *des vestiges de l'ancien chasteau qui appartenoit à Bertrand du Guesclin, connestable de France* ». La cinquième et dernière seigneurie formant le comté de Montmoron était celle de Rimou qu'il ne faut pas confondre avec la châtelainie du même nom faisant partie de la baronnie de Fougères. La seigneurie de Rimou, décorée d'un manoir appelé la Cour de Rimou, appartint longtemps à une famille portant son nom. Au commencement du XVème siècle Colette de Rimou apporta cette terre à son mari Ruot sire de la Maignane et quelque temps après Pierre de Montmoron devint seigneur de Rimou par son mariage avec Jeanne de la Maignane (Archives du château de la Maignane). Le comté de Montmoron, ayant été érigé en 1657

peu de temps avant la mort de Renaud de Sévigné, son fils Charles de Sévigné fit maintenir cette érection par un arrêt de la Chambre royale du 9 décembre 1673. La haute juridiction du comté de Montmoron s'étendait en huit paroisses : Romazy, Rimou, Tremblay, Sens, Bazouges-la-Pérouse, Marcillé- Raoul, Saint-Remy-du-Plain et La Fontenelle : elle s'exerçait alternativement à Rimou et à Tremblay par privilège du roi. Le comte de Montmoron était seigneur prééminencier des églises de Romazy et de Rimou. Son domaine se composait du château de Montmoron et de ses dépendances — des anciens manoirs de Leurmont, la Cour-de-Rimou et la Chevrie — des métairies du Bas-Montmoron, de la Salle, de la Gaudinaye, de la Jehannaye et de Penlinart, — de la halle de Rimou où se tenait le marché de la seigneurie — de l'étang et du moulin de Montmoron — des bois et garennes de Montmoron, etc. Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, Montmoron, propriété de M. Savary, n'offre d'intéressant que sa position sur une colline dont le Couason baigne le pied ; la chapelle du manoir est une jolie construction du XVII<sup>ème</sup> siècle (abbé Guillotin de Corson).

*Source : infobretagne.com*